



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois, tenue le mardi 13 décembre 2022, à 19 h, au centre administratif, situé au 799, boulevard Forest, à Val-d'Or, sous la présidence de madame Marie-Eve Dufour.

À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{me} Marie-Eve Dufour, présidente
M. Rafik Bourennani, vice-président
M^{me} Roxanne Bilodeau, membre du conseil d'administration
M. Pierre Dupuis, membre du conseil d'administration
M^{me} Lyne Gaulin, membre du conseil d'administration
M^{me} Sandra Godmer, membre du conseil d'administration
M. Sylvain Houle, membre du conseil d'administration
M^{me} Julie Landry-Savard, membre du conseil d'administration
M^{me} Geneviève Larche, membre du conseil d'administration
M. Francis Lévesque, membre du conseil d'administration
M. Éric Lunam, membre du conseil d'administration
M. Francis Murphy, membre du conseil d'administration
M^{me} Hélène Paradis, membre du conseil d'administration
M. Antony Rouillard, membre du conseil d'administration

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Jean-François Pressé, directeur général
M. Mathieu Ouellet, participant sans droit de vote
M^{me} Nathalie Legault, secrétaire générale

EST EXCUSÉE :

M^{me} Christine Lefebvre, membre du conseil d'administration

INVITÉS :

M^{me} Claudie Brière, directrice, Service des ressources financières
M^{me} Josée Ferron, directrice, Service des ressources humaines
M. Pierre Gareau, directeur, Service des ressources informatiques
M^{me} Annik Imbeault, directrice, Service des ressources éducatives
M^{me} Caroline Neveu, coordonnatrice en communications

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Marie-Eve Dufour, présidente, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.

Elle profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres du conseil, madame Sandra Godmer et monsieur Sylvain Houle.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition régulière à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le projet d'ordre du jour de la présente rencontre:

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Questions du public
4. Ordre du jour de consentement



- 4.1. Adoption - Procès-verbal de la séance du 18 octobre 2022
- 4.2. Adoption - Procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 novembre 2022
- 4.3. Attestation de conformité
- 4.4. Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie
 - 4.4.1. Déclaration d'engagement
 - 4.4.2. Déclaration d'intérêt
5. Points en lien avec la mission
 - 5.1. Rapport de la direction générale
 - 5.2. Suivi - Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)
 - 5.3. Suivi - Évolution de la clientèle
 - 5.4. Approbation - Rapport annuel 2021-2022
 - 5.5. Adoption - Calendrier scolaire de la formation générale des jeunes 2023-2024
 - 5.6. Adoption - Règles pour l'admission et les critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire 2023-2024
6. Rapport des comités et décisions/suivis afférents
 - 6.1. Comité des ressources humaines
 - 6.1.1. Rapport de la présidence du comité
 - 6.2. Comité de vérification
 - 6.2.1. Rapport de la présidence du comité
 - 6.2.2. Adoption - États financiers 2021-2022
 - 6.3. Comité de gouvernance et d'éthique
 - 6.3.1. Rapport de la présidence du comité
 - 6.4. Comité des ressources matérielles et informatiques
 - 6.4.1. Rapport de la présidence du comité
 - 6.4.2. Bilan des travaux d'été
 - 6.5. Comité d'évaluation de la direction générale
 - 6.5.1. Rapport de la présidence du comité
7. Autres points de décision
 - 7.1. Adoption - Protocole d'entente avec la Ville de Val-d'Or
8. Points de discussion et d'information
 - 8.1. Sécurité aux abords des écoles
9. Questions diverses
10. Levée de la séance

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée au conseil d'administration.

ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

Les dossiers inscrits à l'ordre du jour de consentement concernent les affaires courantes. Les administrateurs sont invités à les traiter en bloc, sans présentation, discussion ou délibération. Avant le vote, un administrateur peut demander qu'un sujet soit retiré de l'ordre du jour de consentement pour qu'il soit traité séparément et qu'il fasse l'objet des délibérations requises.

CA_030-22-23

ADOPTION - PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 OCTOBRE 2022

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance du 18 octobre 2022 soit adopté et de dispenser la secrétaire générale d'en faire la lecture.

Adoptée



No de résolution
ou annotation

19^E SÉANCE

CA_031-22-23

ADOPTION - PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2022

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 novembre 2022 soit adopté et de dispenser la secrétaire générale d'en faire la lecture.

Adoptée

ATTESTATION DE CONFORMITÉ

Le directeur général dépose une attestation de conformité confirmant que le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois respecte ses obligations légales.

RÈGLEMENT SUR LES NORMES D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT

Mme Nathalie Legault, secrétaire générale, atteste que, conformément à l'article 4 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*, les nouveaux membres du conseil d'administration ont déposé une déclaration à l'effet qu'ils connaissent et comprennent les normes d'éthique et de déontologie qui leur sont applicables.

DÉCLARATION D'INTÉRÊT

La secrétaire générale atteste aussi que, conformément à l'article 12 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*, les nouveaux membres du conseil ont déposé, sous pli confidentiel, une déclaration de leurs intérêts personnels.

POINTS EN LIEN AVEC LA MISSION

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

M. Jean-François Pressé, directeur général, présente un rapport de ses activités depuis la dernière séance ordinaire du conseil d'administration qui s'est tenue le 18 octobre 2022.

Il informe le conseil d'administration de la désignation de M. Pierre Gareau au poste de direction du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport jusqu'au 30 juin prochain. Il précise que M. Gareau conserve la direction du Service des ressources informatiques. Il profite de l'occasion pour remercier M. Yvan Desrochers qui avait accepté d'assurer l'intérim jusqu'au 21 décembre.



No de résolution
ou annotation

19^E SÉANCE

M. Pressé fait également rapport au conseil de la rencontre des directions générales avec le nouveau ministre de l'Éducation, monsieur Bernard Drainville, le 16 novembre dernier. Il mentionne aussi sa participation au Colloque de la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) et de l'Association des directions générales scolaires du Québec (ADGSQ).

SUIVI - PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR)

M. Pressé, directeur général, présente un état de situation de la démarche d'actualisation du PEVR et confirme que nous respectons notre échéancier.

M. Pierre Dupuis quitte son siège à 20 h 14.

M. Pierre Dupuis reprend son siège à 20 h 17.

SUIVI - ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE

M. Jean-François Pressé, directeur général, et Mme Annick Imbeault, directrice, Service des ressources éducatives, présentent l'évolution de la clientèle pour la période 2022-2027.

Mme Imbeault signale que nous devons relever des défis relativement à la disponibilité des locaux dans certains secteurs et indique qu'un comité sera mis en place pour réfléchir à la situation et proposer des solutions.

CA_032-22-23

APPROBATION - RAPPORT ANNUEL 2021-2022

CONSIDÉRANT le rapport annuel 2021-2022 du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois déposé par le directeur général;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire doit procéder à une reddition de comptes annuelle auprès de la population qu'elle dessert et auprès du ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT que le rapport annuel 2021-2022 présenté atteint les objectifs de reddition de comptes.

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

D'APPROUVER le rapport annuel 2021-2022 tel qu'il a été rédigé;

DE TRANSMETTRE un exemplaire du rapport annuel 2021-2022 au ministre de l'Éducation, à la présidence de la Fédération des centres de services scolaires du Québec et aux centres de services scolaires membres.

Adoptée



No de résolution
ou annotation

19^E SÉANCE

CA_033-22-23

**ADOPTION - CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES
2023-2024**

CONSIDÉRANT que les articles 238 et 252 de la *Loi sur l'instruction publique* stipulent que le centre de services scolaire établit le calendrier scolaire des écoles et des centres en tenant compte de ce qui est prévu aux régimes pédagogiques applicables;

CONSIDÉRANT que le calendrier scolaire 2023-2024 a fait l'objet de consultations auprès du personnel enseignant et que celles-ci ont permis de conclure une entente avec le comité de participation du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des consultations requises ont été effectuées.

CONSIDÉRANT que la réussite éducative et la persévérance scolaire sont au cœur de la mission du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois doit atteindre les cibles déterminées par le ministère de l'Éducation et inscrites dans son Plan d'engagement vers la réussite en termes de taux de diplomation et de qualification;

CONSIDÉRANT que l'atteinte de ces cibles requiert la mobilisation et la participation de tous les acteurs;

CONSIDÉRANT que, pour créer cette mobilisation, l'ajout de journées pédagogiques supplémentaires au calendrier scolaire 2023-2024 est essentiel.

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

D'AUTORISER l'ajout de deux journées pédagogiques au calendrier 2023-2024 au calendrier de la formation générale des jeunes;

D'ADOPTER le calendrier scolaire 2023-2024 de la formation générale des jeunes tel qu'il a été proposé.

Adoptée

CA_034-22-23

**ADOPTION - RÈGLES POUR L'ADMISSION ET LES CRITÈRES D'INSCRIPTION DES
ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE, DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE 2023-2024**

CONSIDÉRANT les *Règles pour l'admission et les critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire 2023-2024* déposées;

CONSIDÉRANT que les consultations requises ont été tenues et que le document reçoit l'appui des groupes consultés.

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE les *Règles pour l'admission et les critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire 2023-2024* soient adoptées telles que présentées.

Adoptée



RAPPORT DES COMITÉS ET DÉCISIONS/SUIVIS AFFÉRENTS

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ

Mme Roxanne Bilodeau, présidente du comité, précise que le comité n'a pas tenu de rencontre depuis la dernière séance du conseil.

Mme Ferron, directrice, Service des ressources humaines, mentionne son intention d'apporter des modifications à la Politique de reconnaissance du Centre de services scolaire au cours de l'année.

M. Éric Lunam quitte son siège à 21 h.

M. Éric Lunam reprend son siège à 21 h 03.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ

Mme Lyne Gaulin, présidente du comité, fait état des sujets abordés lors de la rencontre du 5 décembre. Elle précise notamment que Mme Lina Roy, vérificatrice, était présente à cette rencontre, qu'elle a effectué une présentation détaillée du rapport de vérification des états financiers et répondu aux questions des membres.

CA_035-22-23

ADOPTION - ÉTATS FINANCIERS 2021-2022

CONSIDÉRANT les articles 286 et 287 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT que les états financiers du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois de l'exercice terminé le 30 juin 2022 sont complétés;

CONSIDÉRANT le rapport financier 2021-2022 préparé par la directrice du Service des ressources financières;

CONSIDÉRANT le rapport de l'auditeur indépendant de la firme MNP s.e.n.c.r.l./s.r.l.;

CONSIDÉRANT la présentation des états financiers 2021-2022 et du rapport de l'auditeur au comité de vérification du Centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de vérification;

CONSIDÉRANT que la tenue de la présente séance et la publication du résumé des états financiers ont fait l'objet de l'avis public prévu à la Loi sur l'instruction publique;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

D'ADOPTER les états financiers de l'exercice se terminant le 30 juin 2022.

Adoptée



COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ

Mme Geneviève Larche, présidente du comité, fait état des sujets abordés lors de la rencontre du 5 décembre.

Elle rappelle aux membres du conseil qu'ils doivent suivre la formation prévue à la Loi sur l'instruction publique et indique que le processus d'évaluation du fonctionnement des séances du conseil sera effectué au printemps prochain.

COMITÉ DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUES

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ

M. Francis Murphy, président du comité, fait état des principaux sujets abordés lors de la rencontre du 1^{er} décembre.

BILAN DES TRAVAUX D'ÉTÉ

Mme Geneviève Larche, coordonnatrice, Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport, présente le bilan des travaux d'été. Elle souligne la collaboration des équipes-écoles lors de la réalisation des travaux.

M. Murphy, président du comité, souhaite féliciter l'équipe et souligne leur souci d'amélioration continue.

COMITÉ D'ÉVALUATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ

Mme Marie-Eve Dufour, présidente, indique qu'une rencontre du comité se tiendra dans les prochains jours.

M. Sylvain Houle quitte son siège à 21 h 33.

M. Sylvain Houle reprend son siège à 21 h 35.

AUTRES POINTS DE DÉCISION

ADOPTION - PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA VILLE DE VAL-D'OR

Ce point est reporté à la prochaine séance ordinaire du conseil.



No de résolution
ou annotation

19^E SÉANCE

POINTS DE DISCUSSION ET D'INFORMATION

SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES

Mme Caroline Neveu, coordonnatrice en communications, fait un suivi du plan d'action relatif à la sécurité aux abords des écoles.

Elle souligne la campagne "Fais pas l'autruche" déployée cet automne et l'activité de "radar vivant" tenue devant plusieurs établissements.

Certaines actions sont prévues pour le printemps, notamment une participation à la campagne "M'as-tu vu" en lien avec transport scolaire et une sensibilisation aux modes de transports actifs.

QUESTIONS DIVERSES

Aucun sujet n'est inscrit au point

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 47.

Mme Marie-Eve Dufour
Présidente

Mme Nathalie Legault
Secrétaire générale